



MÉMOIRE PRÉSENTÉ
DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES

DÉCEMBRE 2018

Lors du budget 2018, le gouvernement canadien a procédé à plusieurs changements positifs, notamment en ce qui a trait à la transparence quant à l'attribution des fonds de l'enveloppe d'aide internationale ainsi qu'un réinvestissement dans les activités de la Politique d'aide internationale féministe.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral 2019, le Carrefour de solidarité internationale émet les recommandations suivantes:

1- AUGMENTER PROGRESSIVEMENT L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DU CANADA AFIN D'Y CONSACRER 0,7 % DU REVENU NATIONAL BRUT D'ICI 2030.

Depuis juin 2017, le Canada applique sa politique d'aide internationale féministe (PAIF), une vision ambitieuse, nécessaire et possédant un fort potentiel de transformation sociale. Le budget 2018 annonçait un investissement de 2G \$ sur 5 ans dans la PAIF et ses activités. Bien que cette hausse soit bienvenue, elle ne suffit pas à augmenter substantiellement le rapport de l'aide publique au développement et le revenu national brut.

Ce rapport, qui devrait s'élever à 0,27% au cours des deux prochaines années pour ensuite redescendre à 0,26% en 2020, reste la pire performance du Canada en 50 ans et se situe bien en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE. Il s'agit d'une position intenable à un moment où les inégalités mondiales ne cessent de croître (comme l'a démontré de manière indéniable le rapport Piketty sur les inégalités mondiales) et continueront de se creuser, notamment en raison des effets des changements climatiques. Comme l'explique Piketty, ces inégalités risquent d'avoir des conséquences majeures sur l'ordre mondial actuel¹. Il est urgent que le Canada se donne les moyens nécessaires pour rétablir son leadership en matière d'aide au développement.

Le Carrefour de solidarité internationale presse donc le gouvernement de suivre la recommandation 99 du Comité permanent des finances et d'**augmenter son aide publique au développement afin d'y consacrer 0,7 % du revenu national brut d'ici 2030**. Le Canada atteindrait alors la cible généralement reconnue par les pays de l'OCDE.

2- METTRE SUR PIED UN PROGRAMME DE COOPÉRATION CLIMATIQUE INTERNATIONALE, OUVERT AUX INITIATIVES INNOVANTES ET NON DIRIGÉ, DÉPENDANT DU SECTEUR DES PARTENARIATS POUR L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT.

Les changements climatiques ont des répercussions majeures, principalement pour les populations les plus appauvries. Le Canada, grand producteur de GES², n'arrive pas à respecter les cibles de diminution prévues à l'accord de Paris. En ce sens, il porte une responsabilité envers les populations les plus vulnérables. Le Canada devrait donc s'assurer qu'une grande part de ses engagements financiers internationaux en la matière soient destinée à des actions en adaptation. Ces investissements vont de pair avec la PAIF puisque les femmes sont les premières victimes des changements climatiques³.

Les organisations de la société civile font partie des acteurs à fort potentiel dans ce domaine, apportant une expérience précieuse, une collaboration égalitaire et de proximité avec les communautés ciblées et contribuant de manière efficace et innovante aux actions du Canada dans le monde. Le Canada devrait donc **mettre sur pied un programme de coopération climatique internationale, ouvert aux initiatives innovantes et non dirigé, dépendant du secteur des partenariats pour l'innovation dans le domaine du développement** afin de répondre à un des plus grands défis auxquels les populations les plus vulnérables auront à faire face.

3- S'ASSURER QUE LA CLAUSE PERMETTANT D'AFFECTER JUSQU'À 10% DES FINANCEMENTS À DES INITIATIVES DE MOBILISATION DU PUBLIC CANADIEN SOIT AJOUTÉE À TOUS APPELS À PROPOSITIONS ISSUS DU SECTEUR DES PARTENARIATS POUR L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT.

Afin que le Canada puisse jouer un rôle de leader dans les enjeux internationaux actuels et à venir, il est essentiel que les Canadiennes et Canadiens développent, dès le plus jeune âge, une ouverture à l'autre et au monde. Cette sensibilité est encouragée par des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et de mobilisation. Cet équilibre entre les actions de développement à l'étranger et les initiatives locales en mobilisation sont la fondation de la réussite des organisations de coopération internationale. Dans les récents appels à projet, cette clause a parfois été omise, limitant la portée et l'impact de la mobilisation des canadiennes et des canadiens.

En ce sens, il est essentiel que le Canada s'assure que la clause permettant d'affecter jusqu'à 10% des financements à des initiatives de mobilisation du public canadien soit ajoutée à tous les appels à propositions issus du secteur des partenariats pour l'innovation dans le domaine du développement.

1- "Si l'aggravation des inégalités ne fait pas l'objet d'un suivi et de remèdes efficaces, elle pourrait conduire à toutes sortes de catastrophes politiques, économiques et sociales." Thomas Piketty

2- "[...] Chaque Canadien produit en moyenne 22 tonnes de gaz à effet de serre par an - l'émission la plus élevée de tous les membres du G20, et près de trois fois la moyenne, qui est de huit tonnes." - La Presse Canadienne, Le Canada cancre du G20 pour les émissions de GES, 14 novembre 2018.

3- Le Devoir, Les femmes sont les premières victimes des changements climatiques, 12 décembre 2017.